AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle

Promutuel de l'Estuaire, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée annuelle qui se tiendra le :

JEUDI 24 MARS 2022 À 19 H
En mode virtuel uniquement

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour y participer, les membres-assurés doivent s'inscrire en communiquant avec la Société au 1 800 463-0705 ou par courriel à l'adresse estuaire@promutuel.ca au plus tard le 16 mars 2022.

Il est à noter qu'une adresse courriel est nécessaire pour accéder à la plateforme virtuelle et bénéficier d'un droit de vote.

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 3 : André Habel, secteur Rimouski
Siège n° 6 : Ghyslain Landry, secteur Gaspésie Est et les Îles
Siège n° 8 : Andrée Rioux, secteur Gaspésie Ouest
Siège n° 10 : Claude Deschamps, secteur Témiscouata

Tout membre-assuré désirant combler un siège d'administrateur doit transmettre à la Société, au plus tard le dixième (10e) jour avant l'assemblée, soit le 14 mars 2022 à 16 h, le bulletin de mise en candidature, les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi est fait à l'adresse estuaire@promutuel.ca où il peut également s'adresser pour se procurer les documents de mise en candidature ci-dessus. Passé ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

En conformité avec le règlement intérieur commun des sociétés mutuelles, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en déposant électroniquement auprès du secrétaire de la Société, au plus tard le 23 mars 2022 à 12 h, un formulaire de procuration dûment rempli, disponible auprès du secrétaire. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Un procureur ou un représentant ne peut représenter qu'un seul membre.

ÉRIC DROUIN
Secrétaire du conseil d'administration
Diffusé le 1er mars 2022

PROMUTUEL
ASSURANCE
DE L'ESTUAIRE